



**A S S E M B L É E
G É N É R A L E
ET RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE LA MAISON POPULAIRE**

JEUDI 25 MARS 2021 À 20 H



**MAISON
POPULAIRE**

9bis rue Dombasle - 93100 Montreuil - Tél. 01 42 87 08 68

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- Mot du Président
- Rapport moral et financier 2020
- Synthèse des activités saison 19/20
- Perspectives et budget prévisionnel 2021
- Tarifs des activités 2021/2022
- Mise à jour du Règlement intérieur
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes
- Présentation des candidat·es au Conseil d'administration
- Modalités des élections en ligne des membres du Conseil d'administration

Benoît Artaud, Président



SOMMAIRE

PAGE 3	Les acteurs·trices de la Maison populaire
PAGE 4	Le rapport d'activité 2020
PAGE 10	Photographies des actions
PAGE 16	Statistiques
PAGE 19	Bilan et compte de résultat
PAGE 21	Budget prévisionnel 2021
PAGE 25	Le procès-verbal de l'AG 2020
PAGE 28	Statuts de la Maison populaire
PAGE 30	Règlement intérieur
PAGE 32	Fiche de candidature et formulaire en ligne

Participer au Conseil d'administration, c'est faire vivre son association car c'est avant tout les membres qui la composent qui font vivre les valeurs qu'elle défend.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADHÉRENT-ES ÉLU(E)S

à l'issue du Conseil d'Administration
du mercredi 9 septembre 2020

MEMBRES DU BUREAU

Benoît Artaud, Président
Sylvie Vidal, Vice-présidente
Marie Flury, Secrétaire générale
Virginie Rochetti, Secrétaire adjointe
Forcinal Gilles, Trésorier
Julienne Turan, Vice-trésorière
Marylène Grenapin, Secrétaire Commission des Bâtiments
Xavier Cattelain, Secrétaire adjoint
Prosper Ternisien, Secrétaire Commission Convivialité
Rose-Marie Forcinal, Secrétaire adjointe
Emmanuel Marie-Calixte, Secrétaire Commission Communication
David Lefevre, Secrétaire Commission Jardins & AMAP
Rose-Marie Forcinal, Secrétaire adjointe

Adhérent-e-s Titulaires

Anceau Serge, Clavier Camille, Chirescu Suzanne, Dalles Véronique, Garnier Thérèse, Hudelot Kiong-Hi, Levet Claire, Perrin Jacqueline, Prompsy Doryane, Rasson Éric, Souchet Jean Michel, Vander-Cruyssen Anne-Sophie.

Suppléant-e-s

Briatte Christian, Pacreau Marie-Christine, Persillon Renaud, Villatte Florence, Salzschtain Marie-Pierre.

LES MEMBRES DE DROIT

MUNICIPALITÉ

Galera Richard, Conseiller Municipal, Mbarki Amin, Conseiller Municipal, Leleu Nathalie, Conseillère Municipale, Heugas Anne-Marie, Conseillère Municipale, Lorca Alexie, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et à L'éducation Populaire, Vemclefs Denis, Directeur du Développement culturel

MAISON POPULAIRE

Gacon Pauline, Directrice,
Jimenez Lisa, Représentante du personnel titulaire
Besson Mathieu, Représentant du personnel suppléant
Quevieux Gerry, Représentant des professeurs
Ortiz Kareem, Représentante des professeurs

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Brault Véronique, ACS-SIGMA

L'ÉQUIPE

Direction
Pauline Gacon

Communication-relations publiques
Amélie Simon Thézé

Comptabilité
Martine Rocca

Site Web, graphisme
Mathieu Besson

Régisseur technique
Mickael Leblond

Coordination des actions culturelles
Centre d'art & Secteur Arts plastiques
Adelaide Couillard

Médiation du Centre d'art et Secteur Langues & écriture
Juliette Gardé

Multimédia et Pop [lab]
Alice Giordani

Secteur Musique
Lisa Jimenez

Secteurs Danses et Théâtre, Corporel et Sportif
Thierry Rougié

Accueil et standard
Malika Kaloussi & Alexandre Dewees

Sécurité des bâtiments
Gérard Dewees

Propreté des bâtiments
Serge Heyman, Laurent Jourd'Heuil, Ghislaine Martin, Florence Trurpin

ET L'ÉQUIPE DES 87 PROFESSEURS

POUR ÉLIRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vous pouvez voter via [le formulaire en ligne](#).

Les élections sont ouvertes du jeudi 25 mars à partir de 20 h jusqu'au mardi 30 mars 2021.

Votre numéro d'adhérent-e vous sera demandé au moment du vote.

Une fiche de candidature est disponible en dernière page si vous souhaitez nous envoyer votre candidature par courrier.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LA MAISON POP EN 2020

« Après tout, espérer c'est aussi une façon d'organiser l'avenir. »

Gloria Steinem, *Ma vie sur la route : Mémoires d'une icône féministe* - 2015

Icone féministe, Gloria Steinem a arpenté la face du monde pour lui inventer un profil sur pied d'égalité. Cet art de l'arpentage est celui que nous faisons croître à la Maison populaire. Agir, transmettre pour déconstruire des idées et bâtir des pensées, afin de faire vivre collectivement une école de la singularisation. Nous remercions l'équipe et les professeur·es de la Maison pop qui ont su traverser les mois sibyllins précédant ces réouvertures, avec éclat.

Cette année 2020, marquée par la pandémie de Covid19, la Maison populaire a muté et lutté pour maintenir une offre culturelle et artistique, scientifique et sportive, de qualité et accessible. L'équipe des professeur·es, accompagnée par les cinq coordinatrices et coordinateurs, a réussi à marquer la transition vers le numérique pour permettre à la culture d'entrer à domicile et d'assurer une continuité pédagogique. Sur **les 117 activités** de la Maison pop, des initiatives en ligne ont eu cours sur la période de mars à mai 2020 et **99 activités ont été maintenues en ligne** dès le confinement du 30 octobre 2020 et se poursuivent toujours actuellement, sur format de cours en visio-conférence, de tutoriel ou de plateforme numérique interactive. Chanter, danser, faire corps, jouer, créer, sont les cordes de l'existence qui la rendent si sensible.

Lieu de vie et du care, à la Maison populaire, chacun·e doit pouvoir se sentir comme à la maison. Ainsi, le curateur, invité en résidence, Thomas Conchou y transpose son chez-soi et nos problématiques, avec les expositions *i'm from nowhere good* et *la clinique du queer* qui opèrent une tentative de réparation des négations des singularités, traversées par les minorités sexuelles. L'artiste Tarek Lakhri fait naître un plausible possible, lors d'une école d'automne ouverte et populaire pour lutter contre les discriminations attachées à l'âge, au sexe, aux aptitudes et inclinations. Les artistes invité·es élisent domicile ici et composent des propositions artistiques osées. Pour la première année, la Maison pop s'inscrit dans la Nuit blanche métropolitaine avec *JOUVENCX* de Lou Masduraud, curatée par Thomas Conchou. Ces installations empruntent leurs formes aux espaces de sociabilité qui abreuvent la cité et ses habitant·es : débits de boissons, fontaines publiques ou lavoirs. Elles accueillent ici des décoctions naturelles et médicinales aux vertus anxiolytiques, antalgiques et aphrodisiaques pour conjurer les miasmes de l'année 2020. Composée d'une fontaine publique et de deux urinoirs en céramiques émaillées, *JOUVENCX* propose au public un soin collectif à humer.

Parce que la valeur de la culture n'est ni marchande ni rentable, pas plus que celle de la santé ou de l'éducation, parce que sa valeur est tout autre, au service de l'humain, là où les liens priment sur les biens, nous avons choisi de ne pas mettre en avant les chiffres de fréquentation dans ce rapport d'activité 2020. Nous avons choisi de donner corps aux mutations et transformations qui ont eu cours, du passage de la Maison populaire en Maison connectée et numérique à fort contenu culturel et artistique.

LES OBJECTIFS 2020

- Accentuer la dynamique collective à l'adresse de la jeunesse à travers des activités hebdomadaires innovantes
- Mettre en œuvre une année curatoriale engagée et réflexive à l'adresse de tous les publics : le cycle NO NO DESIRE DESIRE du curateur Thomas Conchou
- Soutenir le développement des arts visuels et les résidences artistiques dans leur dimension de rayonnement territorial et professionnel : Tarek Lakhri, Lou Masduraud.
- Enrichir des partenariats culturels et d'émancipation populaire à travers des projets ouverts et à co-construire avec les adhérent·es.

QUE S'EST-T-IL PASSÉ EN 2020 ?

LA VIE DE LA MAISON, DU PROJET ET DE L'EQUIPE EN TEMPS DE PANDÉMIE

UNE MAISON MOBILISÉE :

LA DO-OCRATIE* CONTRE LA PANDÉMIE

* La do-ocratie, ou docratie est une forme d'auto-organisation dans laquelle les individus s'assignent eux-mêmes des tâches qu'ils choisissent et exécutent de manière autonome, en toute responsabilité.

UNE FABRIQUE DE MASQUES

Dès le 30 mars 2020, répondant à l'appel des fablabs pour la fabrication de matériel pour le personnel soignant et les personnes les plus vulnérables, le Pop [lab] a mis à disposition du fablab de **La Verrière** et de **la Petite rockette** – Paris 11ème, ses imprimantes 3D pour fabriquer des visières pour les soignant·es. Parallèlement, **30 adhérent·es et 2 membres du fablab** ont lancé la fabrique de masques avec le fablab de **La Verrière** et ont produit **450 masques** à destination notamment des Montreuillois·es de la **Cité de l'Espoir**. Cette action a permis de montrer la force du réseau associatif et bénévole face à une situation d'urgence sanitaire.

UNE IMPLICATION FORTE DANS LA MOBILISATION POUR LA RÉOUVERTURE DES LIEUX CULTURELS :

La Maison populaire, depuis mars 2020, est signataire de pas moins de 14 communiqués de presse et manifestes qui mettent en avant le danger à maintenir fermés les lieux culturels, à les caractériser de « non-essentiels », stigmatisation qui risque de propager un point de vue anglé et délétère sur nos lieux de culture. Inscrite dans les réseaux de TRAM pour l'art contemporain et du RIF pour les musiques actuelles, la Maison pop a pris part aux projets numériques pour continuer à rendre visible le travail des artistes, musicien-nes et commissaires d'exposition.

Chronologie impacte 2020 – La pandémie et les conséquences sur la Maison pop.

- 17 mars 2020 : Confinement national- fermeture administrative de la Maison populaire.
- Du 17 mars au 30 juin 2020 : Fermeture totale et/ou partielle et arrêt des ateliers hebdomadaires remplacés par des initiatives en ligne pour maintenir la culture à domicile et des visites & podcasts numériques.
- 27 mai 2020 : Réouverture de l'exposition *i'm from nowhere good* de Thomas Conchou – accueil de visiteurs (3 à 4 personnes) en visite guidée, accompagnés par la médiatrice du Centre d'art.
- 5 septembre 2020 : Ouverture des inscriptions et mise en place des inscriptions en ligne pour tous les montreuillois-es.
- 21 septembre 2020 : Reprise des activités hebdomadaires.
- 28 septembre 2020 : En vertu de l'application de l'arrêté préfectoral du 28 septembre 2020 et du nouvel arrêté préfectoral du 5 octobre 2020, les cours du secteur corporel et sportif pour adultes et les cours de danse pour adultes de la Maison populaire ne peuvent avoir lieu sur place et sont proposés en visioconférence jusqu'à nouvel ordre.
- 29 octobre 2020 : Confinement national #2 – fermeture administrative de la Maison populaire – les activités hebdomadaires sont organisées en visio-conférence.
- Novembre – décembre 2020 : La Maison populaire organise des visites de *la clinique du queer* de Thomas Conchou à destination des professionnels.
- 15 décembre 2020 : Fin du confinement national mais fortes restrictions et poursuite de la fermeture des lieux culturels
- 4 janvier 2021 : Reprise des activités pour enfants (hors activités physiques et sportives) sur place et dans le respect des horaires de couvre-feu à 18 h.

UNE MAISON PILOTÉE À DISTANCE UNE ÉQUIPE EN TÉLÉTRAVAIL ET DES ACTIVITÉS CONNECTÉ-ES

Les activités se sont réinventées en ligne pour permettre à nos adhérent-es de poursuivre à domicile sur des initiatives. Ces initiatives n'ont pas remplacé les cours hebdomadaires mais leur contenu a abouti à un temps fort de restitutions en ligne : **le Festival des Monstrations** du 1^{er} au 3 juillet 2020. Initialement prévu à travers les rues, la Maison pop et les lieux culturels de Montreuil, ce festival a élargi ses horizons et s'est déroulé en ligne pour faire découvrir les étonnantes créations des amateurs de la Maison

populaire, réalisées pendant le confinement & déconfinement. Connecté, ce festival a donné à voir ce qui était invisible à l'œil nu : des slogans aux lendemains qui chantent, des sculptures à taille humaine, une intime exposition photographique, des podcasts originaux ont laissé ré-entendre de grands classiques, une chorale interprétant *Shooting Stars* de Rival Sons à distance et à 50 voix.

DES VISITES NUMÉRIQUES

Lors des 2 confinements, l'équipe de la Maison populaire a imaginé une médiation inventive et adaptée pour faire vivre les expositions *i'm from nowhere good* et *la clinique du queer* à distance : en réalisant les podcasts « les balades pop » autour des œuvres présentes dans l'expo, en postant sur son site internet et ses réseaux sociaux des biographies des artistes programmés et des notices des œuvres exposées. Une playlist compilant plusieurs documentaires et vidéos d'archives autour des artistes et des thématiques abordés dans l'exposition *i'm from nowhere good* a été créée sur la chaîne youtube de la Maison populaire.

UNE MAISON EN TRANSFORMATION : DES AMÉNAGEMENTS PENDANT SES FERMETURES ADMINISTRATIVES

Le projet architectural projeté en 2019 a été marqué par le coup d'arrêt de la fermeture administrative dans la lutte contre la Covid-19. La Maison populaire a centré son œuvre sur le bâti à travers la réfection des bâtiments abîmés, un nouvel espace équipé pour le Pop [lab] et un jardin des adhérent-es naissant. Des aménagements nécessaires ont été réalisés pour les bâtiments existants, avec la Ville de Montreuil et une affirmation du Pop [lab] par la réaffectation des usages des salles. Par ailleurs, la Maison populaire a mis en place des mesures sanitaires adaptées à l'accueil des publics (Centre d'art et Bureau des inscriptions).

ACCUEIL DES PUBLICS : UN NOUVEL ESPACE NOMADE ET UNE SALLE DE CONCERT FINALISÉE

Une tente de 36 mètres carrés a été installée dans la cour ajoutant ainsi à la Maison Populaire un nouvel espace d'accueil du public en pleine air permettant d'éviter les saturations du salon d'accueil. La tente nomade offre un nouvel espace scénique pouvant accueillir divers événements allant du concert à une réunion des professeurs. En parallèle, la salle de concert a poursuivi sa rénovation débutée en 2019, avec la deuxième partie du dallage du faux plafond et des grilles de ventilation réalisées par la Ville de Montreuil. Côté régie, une révision des fiches des gradateurs lumières a été réalisée, pour que tout soit sécurisé et sans risque. Les fenêtres séparant la régie et la salle ont été supprimées pour une meilleure écoute et vision lors des concerts. Une maintenance des projecteurs a été réalisée ajoutant au parc actuel de nouveaux projecteurs.

UN ÉQUIPEMENT DES SALLES ADAPTÉ AUX USAGES ET AUX NORMES SANITAIRES PÔLE MUSIQUE

- Plusieurs salles de cours ont vu leurs peintures refaites par l'équipe de la Maison populaire, notamment les salles de musique situées au sous-sol rendant ainsi les pièces plus chaleureuses et spacieuses.
- Des chaises de conférence ont été achetées pour les salles de solfège offrant un espace de travail personnel pour chaque élève. Cet équipement offre la possibilité de moduler la salle selon le cours donné passant de cours de pratique à cours de théorie rapidement.

- Afin de développer le pôle « Machines musiques exploratoires », la salle Athéna a été insonorisée pour améliorer le son et réduire les nuisances sonores pour les salles adjacentes. Les cours de MAO ont été équipés d'un système de sonorisation ainsi que plusieurs cartes son pour permettre une recherche et un travail musical en autonomie pour chaque élève.

PÔLE ARTS VISUELS ET ARTS PLASTIQUES

- Salles Rodin et Pompéï : le coffrage vétuste de ces deux salles a été retiré.
- Les rideaux des salles de cours du premier étage ont été remplacés par des rideaux neufs offrant ainsi à la salle photo une obturation plus forte de la lumière.

PÔLES THÉÂTRE ET DANSE, CORPOREL ET SPORTIF

- Les peintures des vestiaires et couloirs du gymnase ont été refaites.
- Le cours de sophrologie est équipé d'un nouveau système d'éclairage avec la possibilité de pouvoir tamiser la lumière selon les ambiances que la pratique nécessite.
- Les tatamis du dojo ont été remplacés par des tatamis antidérapants neufs. Créant une nouvelle jeunesse au dojo, la pratique des activités dans ce lieu s'en trouve plus agréable. Les anciens tatamis ont été récupérés par la Parole errante à la maison de l'arbre pour une rénovation en vue d'une nouvelle utilisation.

PÔLE LANGUES ET ÉCRITURE

- De nouveaux tableaux blancs ont été installés et les rideaux ont été changés.

PÔLE MULTIMÉDIA

Un Pop [lab], précurseur des matières connectées.

À l'initiative de la nouvelle fabmanager Alice Giordani, le Pop [lab] développe une dimension e-textile encore jamais explorée et le lieu a été réaménagé pour accueillir ses nouveaux usages, notamment des ateliers d'initiation au textile électronique ou de teinture végétale. Trois espaces, pour trois usages complémentaires :

- **Castor, l'atelier principal** : comprenant la découpeuse Laser, la CNC, la découpeuse vinyle et les outillages en tout genre, cette salle a été repensée pour plus de fonctionnalité et simplicité d'usage. Un tout nouveau système de ventilation avec une VMC ainsi qu'un conduit d'évacuation aux normes pour la découpeuse laser a été réalisé par la Ville de Montreuil, un nouvel établi et une commande auprès des constructeurs montreuillois Copeaux et décibels a été transmise pour l'aménagement sur mesure du Pop [lab].
- **Démocrite, l'imprimerie et stockage** : Des meubles réalisés pour les deux imprimantes 3D du Pop [lab], sur roulettes, permettent de ranger les consommables nécessaires à ces machines et ainsi les amener dans d'autres salles en toute simplicité. Cet aspect mobile est particulièrement utile pour les ateliers hebdomadaires de bidouille numérique et Robotique & 3D qui ont lieu en salle Pollux. Enfin, l'imprimante RISO et son matériel est devenu plus accessible grâce à ce réaménagement de la pièce. Une imprimante plus classique a également été installée pour compléter l'équipement de l'imprimerie.
- **Coin Petite Chimie** : Afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de pratiques au Pop [lab], un meuble de chimie mobile a été réalisé sur mesure. Celui-ci permettra de réaliser des ateliers divers autour de la teinture végétale et des bioplastiques.
- **Renouvellement du parc informatique** : La salle informatique Athéna a accueilli 8 nouveaux ordinateurs à la rentrée de sep-

tembre. Plus performants, ils répondent mieux aux besoins des ateliers ayant lieu dans cette salle, notamment Trucages & effet spéciaux, ainsi que Beatmaking. Les 8 ordinateurs anciennement dans cette salle sont venus alors remplacer les ordinateurs de la salle Pollux. Cela a aussi permis un renouvellement de ces ordinateurs qui, plus anciens encore, ne répondaient plus aux attentes des Ateliers Bidouille Numérique et Robotique & 3D.

UNE COMMUNICATION TERRITORIALE ET CONNECTÉE

- La nouvelle identité visuelle créée en 2019 s'est affirmée en 2020, avec la volonté d'être plus identifiable pour les publics et de traduire la/les métamorphose(s) de la Maison pop. L'idée est d'ancrer l'image d'un lieu culturel de proximité et de référence de création artistique : de nouvelles pratiques amateurs, une programmation orientée arts visuels & vivants et des résidences d'artistes en augmentation.
- En 2020, la communication s'est renforcée à la fois sur le print et le web, avec une augmentation globale du budget alloué à la communication pour communiquer sur les événements et les activités. Les nouveautés : une brochure de saison annuelle qui regroupe les activités de pratique amateur et la programmation culturelle, le développement des campagnes d'affichage et de dépôt, des réalisations de capsules vidéo, de podcasts, un déploiement de la communication sur les réseaux sociaux, la mise en place de réservations en ligne pour les événements du Centre d'art, un renforcement de la communication auprès des adhérent-es lors des périodes de confinements, le déploiement d'une campagne de soutien pour la Maison pop.

ATELIERS, LA FABRIQUE CRÉATIVE

Sous l'impulsion de l'équipe de coordination, les professeur-es ont su réinventer leur manière d'enseigner dans la configuration de ce confinement inédit. Ils ont su revoir et adapter le contenu pédagogique de leurs cours et proposer un enseignement alternatif à distance.

ARTS PLASTIQUES

Le secteur des arts plastiques de la Maison populaire s'est développé et a déployé de nombreuses activités au fil des années. Certaines se sont simplement multipliées, au vu du nombre de personnes inscrites en liste d'attente, et d'autres ont été créées pour répondre aux besoins et aux demandes des adhérent-es et permettre de développer de nouvelles adhésions.

Durant les confinements, l'ensemble des professeur-es du secteur arts plastiques a maintenu le lien avec les adhérent-es à distance sous plusieurs formats. Ainsi durant le premier confinement, les professeur-es ont proposé des exercices à destination de l'ensemble des adhérent-es de la Maison pop, tous secteurs confondus, afin de faire découvrir au plus grand nombre les cours d'arts visuels de la Maison populaire. Ils et elles ont maintenu également à distance les cours spécifiquement dédiés à leurs adhérent-es. Les professeur-es du secteur dédiés aux adultes ont ainsi pu proposer à leurs adhérent-es des exercices écrits, des tutos films ou encore des cours en visio-conférence, adaptés aux besoins et contenus de chaque atelier. À titre d'exemple, le professeur de photographie a proposé le thème de l'autoportrait, afin de permettre à ses élèves de poursuivre leur pratique durant le confinement. Les œuvres réalisées ont ainsi pu être notamment présentes dans l'exposition de photographies en ligne en juillet 2020. Le professeur a également pu produire des cours en ligne

plus théoriques sur l'histoire de la photographie, en faisant des focus sur certain-es artistes (notamment concernant celleux ayant une pratique de l'autoportrait) ou sur certaines expositions.

Les cours d'arts plastiques dédiés aux enfants n'étaient pas en reste, puisque les professeur-es ont transmis à chaque élève des exercices (sous forme de tutos vidéos ou d'exercices écrits et images) leur permettant de continuer de pratiquer chez eux leur activité. Les élèves envoyaient ensuite à leur professeur-e le résultat de leur création, afin qu'un retour et un échange de la part de l'enseignant-e puisse avoir lieu. Les résultats de ces cours à distance ont été bénéfiques, puisque les parents ont eu l'occasion inédite de pouvoir pratiquer avec leur(s) enfant(s).

THÉÂTRE ET DANSE

Le secteur Théâtre et danse s'impose par la qualité de son enseignement et par la richesse et la diversité qu'il propose.

Cette saison la Maison pop a ouvert un atelier de **Théâtre d'objets et marionnettes** destiné aux enfants et un atelier de théâtre d'improvisation en direction des adultes. En effet, jusqu'à présent les cours de théâtre privilégiaient le jeu d'acteur par l'apprentissage de textes et leur interprétation. Il s'agissait de valoriser cette autre facette du jeu théâtral qu'est l'improvisation, ce travail sur la transmission immédiate de la parole au geste et le sens de la répartie.

L'association souhaitait renforcer le lien intergénérationnel : deux ateliers mensuels ont été créés pour les parents et leurs enfants : **Yoga en famille et Danse en famille**. En mars 2020, les initiatives en ligne furent nombreuses : **Melissa Chatard**, la professeure de Danse modern' Jazz a élaboré une vidéo intitulée « Sport à la Maison » dans laquelle elle proposait des exercices à pratiquer dans la bonne humeur, **Philippe Keit**, professeur de Sophrologie a diffusé sur la plateforme YouTube plusieurs vidéos nous offrant la possibilité d'effectuer une séance de Sophrologie.

Gerry Quévieux, professeur de danse contemporaine, a demandé à ses élèves, confinés à leur domicile, d'improviser des danses en rapport avec les objets situés autour d'elles. **Claire Monique Scherer**, professeure de Théâtre, a publié des extraits sonores de scènes théâtrales interprétées par ses élèves par visioconférence.

CORPOREL ET SPORTIF

Le secteur Corporel et sportif est sans aucun doute l'un des plus importants secteurs en termes de nombre d'adhésions à l'instar du secteur Musique. Il s'articule autour de trois piliers principaux, à savoir, la gymnastique, les arts martiaux et la relaxation.

En cette saison 2019-2020, un atelier mensuel de yoga pour les parents et leurs enfants a été mis en place, toujours dans l'optique de renforcer les liens entre générations

Sur cette saison plusieurs stages ont été réalisés. Le premier était un stage de yoga au quotidien, proposé par **Alain Georges Moreau**. Il permettait de s'initier à différentes méthodes de relaxation à pratiquer durant toute la journée. Ce stage a été un franc succès puisque **23 personnes** l'ont suivi. Le deuxième stage organisé par **Diénéba Traoré** était une découverte de la **Capoeira** en direction des parents et leurs enfants. Enfin, un stage de **Yoga Nidra, Yoga du sommeil** a été organisé par **Christine Minneci**.

MUSIQUE

Le secteur Musique se positionne aujourd'hui comme l'un des maillons phares du nouveau projet de la Maison populaire. Son offre fortement inscrite dans une démarche d'éducation populaire se prolonge alors vers plusieurs terrains d'expérimentation pour notamment : toucher la jeunesse adolescente, développer un pôle musiques actuelles dans les pratiques, et enfin, permettre et construire les échanges entre musicien-nes amateurs et professionnels, en lien direct avec la programmation musique de la salle de spectacle.

L'équipe pédagogique est composée de **32 intervenant-es**. Les derniers recrutements participent activement au développement de l'offre en enseignement musical de la Maison populaire. Ils contribuent également à la recherche d'une composition plus paritaire, à compétences égales, de l'équipe. Avec le recrutement de **4 femmes** et de **6 hommes**, celle-ci est composée pour l'année 2020 de **13 femmes** et **19 hommes**. Le panel de professeurs ainsi constitué présente une diversité des parcours, des pédagogies musicales et des répertoires, aussi différents que complémentaires. Les intervenant-es choisi-es partagent les valeurs portées par la structure et placent au cœur de leur enseignement l'alliage entre l'interprétation et la composition afin de ne pas transmettre uniquement « l'art d'interpréter ». Par ailleurs, leur appétence pour un enseignement des pratiques d'ensemble ou collective est un marqueur fort de la transmission d'un apprentissage du « faire-ensemble » et non de l'instrumentiste-solitaire. Sont nées les nouvelles activités suivantes : **Masterclass de Djettes, Atelier de beatmaking, des Stages d'exploration musique d'ensemble** et la Maison populaire a accompagné trois groupes de musique vers la professionnalisation : **Cocobans, Cassidy Sacré et Cromatic electric**.

Les initiatives en ligne ont été nombreuses et riches pour le pôle musique : les élèves de **Batucada** munis de leurs tambours se sont donnés rdv à leurs fenêtres respectives tous les soirs à 20 h en soutien aux soignants.

Les **jazz band** et le **Ukulélé Club Orchestra** ont réalisé des vidéos et arrangements musicaux et la chorale **Pop House Choir** a réuni plus de **50 choristes** et a publié une chorale virtuelle, relayé par le périodique *Rolling stone*. Lors de la 2^e période de fermeture administrative du 30 octobre au 19 décembre, bénéficiant de l'expérience du premier confinement, l'ensemble de l'équipe pédagogique du secteur musique a été mobilisé pour mettre en place et assurer une continuité à distance des activités hebdomadaires. La quasi-totalité des cours de pratique individuelle et semi-collective ont ainsi été maintenus sous forme de cours en visio direct et/ou différé. En fonction des intervenant-es et du volume horaire effectué, les adhérent-es ont pu suivre leur cours à l'horaire habituel ou selon un planning réadapté à la situation comme aux disponibilités en temps de confinement. Les adhérents inscrits en beatmaking ont bénéficié d'une mise à disposition du matériel nécessaire à la pratique à domicile.

LANGUES ET ÉCRITURE

Le secteur Langues connaît depuis deux ans une légère baisse de fréquentation. L'équipe de la Maison populaire a fait le choix de soutenir les cours les plus fragiles, afin de proposer aux élèves une continuité pédagogique sur le long terme. Par exemple, pour le cas des cours d'arabe, l'objectif est de fidéliser les élèves qui sont nombreux à débiter l'apprentissage de cette langue. Il semble donc impératif, de maintenir ouverts les niveaux supérieurs (intermédiaires et confirmés) même si ces derniers ne sont pas complets, afin que les élèves puissent s'engager pleinement dans l'apprentissage de cette langue sur plusieurs années à la Maison populaire.

Il a également été fait le choix, dès la rentrée 2019, de diversifier ce secteur d'activités lié aux langues et à la communication, en ouvrant un atelier d'écriture destiné aux adultes. Cet atelier propose des « expériences d'écriture » chaque semaine, en prenant en compte le caractère corporel de cette discipline.

Les ateliers de langues et écriture durant la saison 2019/2020, ont globalement connu une légère augmentation de leurs effectifs, notamment en raison de l'ouverture de deux nouveaux cours : Ateliers d'écriture et Arabe niveau confirmé.

CRÉATION ARTISTIQUE ET TERRITOIRE

NO NO DESIRE DESIRE, RÉSIDENCE DE COMMISSAIRE

Pour cette année 2020, le Centre d'art de la Maison populaire a lancé un appel à candidatures en mai 2019 ayant pour thématique : Penser le mouvement à partir des *Métamorphoses d'Ovide*.

Le commissaire d'exposition Thomas Conchou y a présenté NO NO DESIRE DESIRE.

Initialement constituée de trois expositions couvrant la période de janvier à décembre 2020, avec un calendrier jalonné d'évènements issus de la programmation associée à la proposition curatoriale et d'une plateforme numérique en ligne, le projet a été revu suite à la crise sanitaire. Ainsi, les deux premiers volets d'exposition ont été prolongés, permettant au programme curatorial de s'étendre sur la saison 2021 avec la création d'un quatrième et ultime chapitre d'exposition monographique dédié à l'artiste Lou Masduraud.

Ce cycle prend pour point de départ l'exploration des pratiques artistiques queer contemporaines. Thomas Conchou a choisi Tarek Lakhrissi pour l'accompagner en tant qu'artiste associé, dans le cadre de la résidence de création artistique numérique et Roxanne Maillet, en tant que graphiste pour réaliser l'ensemble de l'identité visuelle du cycle curatorial. NO NO DESIRE DESIRE est un projet pour le futur qui entend prouver et éprouver que les pratiques artistiques queer ne visent pas seulement à réclamer des droits, à représenter la différence ou la diversité (d'identités de genre, de pratiques sexuelles, d'appartenances identitaires), mais sont des propositions d'altérités concrètes pour le futur. Plus encore, qu'elles sont des pratiques de l'espoir : un espoir envers le passé, à travers l'histoire des luttes minoritaires et des mouvements de libération homosexuels, un espoir envers le présent par des réalités de solidarités communautaires, d'activisme, de revendications et d'organisation politique, et enfin un espoir à venir, à faire naître.

Une journée de formation aux questions et à l'acceptation de la queerité à destination des responsables et animateurs de Centres de Loisirs à Montreuil a été organisée pendant le premier volet de l'exposition, partenariat avec les bibliothèques d'Est Ensemble. Et bien entendu des visites et ateliers pour les classes ont été menés avec la médiatrice du Centre d'art.

SOMETHING I DIDN'T SAY, RÉSIDENCE ARTISTIQUE NUMÉRIQUE

La Maison populaire a accueilli en résidence de création numérique, de janvier à décembre 2020, Tarek Lakhrissi, poète, artiste visuel et performeur. Il a fait partie des artistes sélectionnés pour la 22^{ème} Biennale de Sydney (2020). Queer, féministe et transgénérationnelle, sa prise de parole décloisonne les genres et se fait tour à tour poétique et politique. L'anglais se mêle au français créant des mots pour aller jusqu'au bout d'une nouvelle pensée. Dans le cadre de sa résidence de création « Something

I didn't say », au sein du cycle d'exposition « NO NO DESIRE DESIRE », Tarek Lakhrissi initie une situation d'énonciation où l'acte de la parole revêt mille manières de « penser tout haut ». Il développe des modes de réflexions alternatifs fondés sur la notion de collectif. En collaboration avec des jeunes du Lycée Jean Jaurès de Montreuil, il questionne les modes de transmission et de création selon une perspective critique à partir du médium vidéo. Performances, ateliers d'écriture, recherche plurimédias et autumn camp façonnent cette résidence des nouveaux récits, totale et protéiforme à l'image de l'œuvre déjà considérable de cet artiste pas même trentenaire.

Le projet de résidence « Something I didn't say » s'est articulé en trois temps : au départ, l'organisation d'ateliers dans une classe de lycéen·nes (une classe de seconde du Lycée Jean Jaurès à Montreuil) à partir d'exercices d'écriture et de débats sur les narrations alternatives. Ensuite, la création d'une école d'automne éphémère du 17 au 19 octobre 2020 animée par des théoricien·nes, performeur·ses, chercheur·ses, essayistes impliqués dans des espaces militants et créatifs : Karima El Kharraze (autrice et metteuse en scène), Léopold Lambert (rédacteur-en-chef de « The Funambulist »), Stéphane Gérard (vidéaste), Annie Tiburce (costumière), Rosanna Puyol (éditrice... Enfin, le tournage d'un court-métrage intitulé *The art of losing*, pensé dans la continuité de *Out of the Blue*, et dont un extrait est diffusé lors du troisième volet de « NO NO DESIRE DESIRE : the many faced god·dess. ».

Tous les artistes programmés ont bénéficié d'un report de date et non d'une annulation. 5 concerts sur 9 ont pu avoir lieu et 10 résidences musicales et chorégraphiques.

Concerts & Résidences musique 2020 :

- vendredi 28 février, Billie Brelock – Résidence de 5 jours
- septembre, Laure Brisa, *Des comètes another place* – Résidence de création de 7 jours
- vendredi 25 septembre, Laure Brisa et Canblaster – Festival MAAD in 93 – résidence de 3 jours
- samedi 26 septembre, Soirée High Heal - week-end d'ouverture dans le cadre de l'ouverture de l'expo *la clinique du queer*
- vendredi 17 octobre, Ysé Sauvage et Gérald Toto – Festival MAAD in 93 – Résidence de 3 jours
- vendredi 17 décembre, Indépendance Cha cha en ligne – Festival Africolor

Résidences chorégraphiques en partenariat avec Danse dense

- Rebecca Journo, *Whales*
- Anna & Grégoire, *Ordeal by water*
-

ÉCRAN PHILOSOPHIQUE

- jeudi 15 octobre, M, de Yolande Zaubermann, Une possibilité de réparation du soi ?
-

DES PARTENARIATS FORTS

En 2020, en plus des volumes de financements maintenus et reconduits de 2019, la Maison populaire a bénéficié de nouveaux soutiens financiers ciblant à la fois les projets culturels de relance suite à la fermeture administrative du lieu et relatif à l'investissement avec notamment le fond d'investissement pour l'innovation numérique d'Est Ensemble qui a permis de financer l'aménagement du Pop [lab] et le développement du parc numérique et de l'interface d'inscriptions en ligne de la Maison pop à hauteur de **22 900 euros**. L'aide à l'aménagement Covid-19 de la Région Ile-de-France à hauteur de **26 293 euros** pour les adaptations des activités culturelles de la Maison pop et le plan de rebond solidaire et écologique du Département de la Seine-Saint-Denis visant à soutenir la médiation numérique, l'accompagnement des publics et l'accroissement du travail administratif à hauteur de **20 000 euros**. Ce développement a permis également d'engager le réaménagement du pôle accueil des publics dans la partie administrative du bâtiment.

La Maison populaire a, par ailleurs, émergé aux demandes d'aides pour la relance des projets artistiques et culturels, minés par la pandémie. Ces projets ont trouvé leur expression en 2020, avec notamment l'inscription dans la *Nuit blanche métropolitaine* avec *JOUVENCX* de l'artiste Lou Masduraud, soutenue par la Métropole du Grand Paris et de trois projets à destination des adhérent-es de la Maison pop et des habitant-es de Montreuil en 2021/2022, *Les Intruses* de Randa Maroufi, projet soutenu par le Département de Seine-Saint Denis et de *The art of losing* de Tarek Lakhri dans le cadre de l'été culturel francilien de la DRAC Île-de-France.

→ Soit un montant total de subventions supplémentaires à hauteur de **157 243 euros**.



CONCLUSION :

Au 25 mars 2021, comment se porte la Maison pop ?

Suite aux dispositions prises par le Gouvernement via le décret du vendredi 15 janvier 2021, les activités encadrées à destination exclusive des personnes mineures, à l'exception des activités physiques et sportives, restent autorisées. La Maison populaire maintient ses portes ouvertes pour les activités destinées aux mineur-es (hors activités physiques et sportives) les mercredis et samedis. Ne sont donc concernées à la reprise sur place les mercredis et samedis que les activités arts plastiques & arts visuels, théâtre & musique & Pop [lab].

L'ouverture des expositions n'a pas été annoncée.

Aucune date de reprise des activités physiques et sportives et pour adulte n'a été annoncée.

Les résultats des concerts tests n'ont pas été rendus publics.

Parce que « Qui se nourrit d'attente risque de mourir de faim », la Maison populaire continue de faire exister ce qui peut l'être entre ses murs et de manière virtuelle et s'engage dans les actions pour la réouverture des lieux culturels, nombreuses en ce mois de mars 2021.



Pop [lab]
fabrique de masques – Confinement #01



Concerts

Billie Brelok et ses invité-es (28/02/20)

Laure Brisa & Canblaster (25/09/20)





Concerts

Ysé Sauvage & Gerald Toto (9/10/20)

Ysé Sauvage & Gerald Toto (9/10/20)



Visites-ateliers

Exposition « i'm from nowhere good »



Expositions
« i'm from nowhere good »



Photo #1
Atelier Arts Plastiques

Photo #2
Atelier Arts Plastiques

Photo #3
Atelier photographie



Photo #4
Chorale à la maison :
« Shooting Stars » de Rival Sons

Photo #5
Gym à la Maison

Photo #6
Ukulélé « Club orchestra »



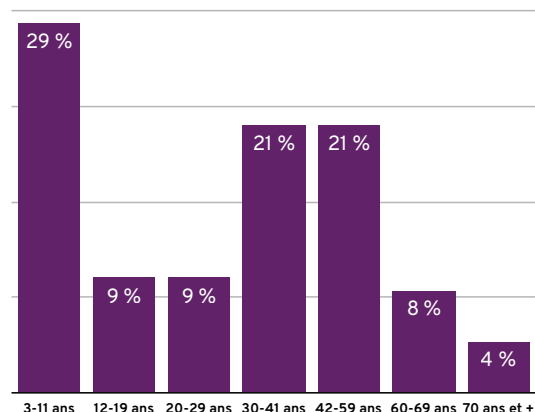
STATISTIQUES 2020

NOMBRE D'ADHÉRENT·ES : 2622

RÉPARTITION PAR SEXE		
Femmes	1803	69%
Hommes	819	31%
Total	2622	100%

RÉPARTITION PAR ÂGE				
AGES	F + H	%	F	H
de 3 à 5 ans	181	7%	98	83
de 6 à 11 ans	573	22%	314	259
de 12 à 15 ans	172	7%	100	72
de 16 à 19 ans	59	2%	42	17
Sous-total	985	38%	554	431
de 20 à 23 ans	46	2%	35	11
de 24 à 29 ans	178	7%	132	46
de 30 à 35 ans	278	10%	214	64
de 36 à 41 ans	262	10%	196	66
Sous-total	764	29%	577	187
de 42 à 47 ans	213	8%	161	52
de 48 à 53 ans	168	6%	131	37
de 54 à 59 ans	171	7%	132	39
Sous-total	552	21%	424	128
de 60 à 65 ans	145	6%	104	41
de 66 à 69 ans	72	3%	66	6
de 70 à 73 ans	51	2%	38	13
plus de 74	53	2%	40	13
Sous-total	321	12%	248	73
Total	2 622	100%	1803	819

Répartition des âges

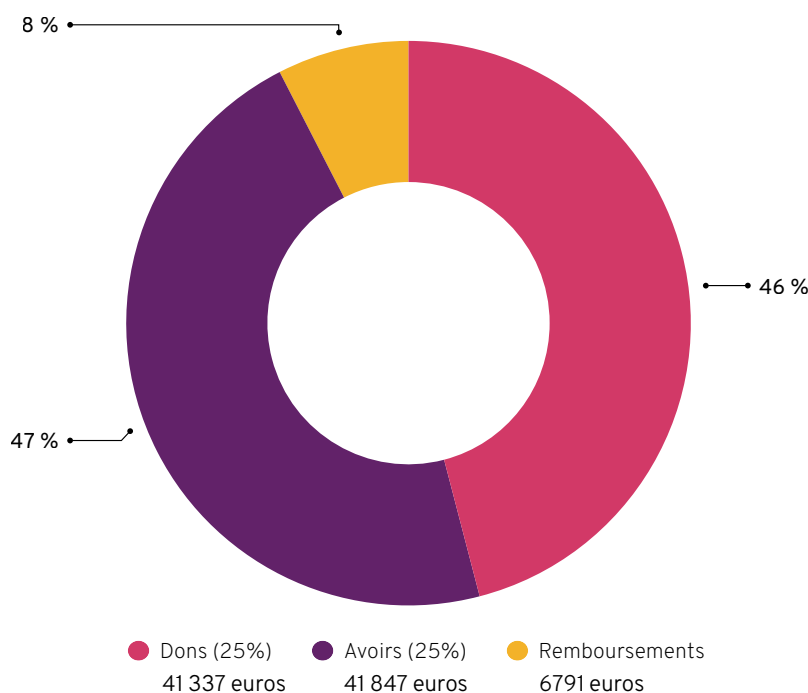


Adhérent·es qui habitent à Montreuil ?		
OUI	2 319	88%
NON	303	12%

RÉPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE		
	Nombre d'adhérent·e·s	Pourcentage du nombre d'adhérent·e·s
ACTIFS	2210	84%
Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	94	4%
Cadres, profession libérale, intellectuel, ou artistique	684	26%
Enseignants, personnel de santé, administratif, commercial	453	17%
Employés	943	36%
Ouvriers	20	1%
Autres	16	1%
NON ACTIFS	412	16%
Chômeurs, congés parental	109	4%
Retraités	104	4%
Collégiens, lycéens, étudiants	199	8%
TOTAL	2622	100%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE		
	Nombre d'adhérent·e·s	Pourcentage du nombre d'adhérent·e·s
MONTREUILLOIS PAR QUARTIER	2 319	88%
Bas Montreuil - République - Croix de Chavaux	48	2%
Étienne Marcel - Chanzy	115	4%
Bobillot	122	5%
Solidarité Carnot	148	6%
Centre Ville - Mairie	281	11%
Jean Moulin - Beaumonts QPV)	182	7%
La Noue - Clos Français	72	3%
Villiers - Barbusse	242	9%
Paul Signac - Murs à Pêches	493	19%
Bel Air - Grands Pêcheurs - Renan (QPV)	82	3%
Ruffins - Théophile Sueur (QPV)	35	1%
Montreau - Le Morillon (QPV)	43	2%
Ramenas-Léo Lagrange	93	4%
Branly-Boissière (QPV)	173	7%
Quartiers non renseignés	190	7%
NON MONTREUILLOIS PAR DÉPARTEMENT	303	12%
Autres villes de la Seine-Saint-Denis - 93	135	5%
Val de Marne - 94	72	3%
Paris - 75	71	3%
Autres départements - 77 - 78 - 91 - 92 - 95	25	1%
TOTAL	2 622	100%

CAMPAGNE DE SOUTIEN À LA MAISON POP LIÉE À LA PANDÉMIE DE COVID-19



Suite à la fermeture obligatoire de la Maison populaire le 16 mars 2020, la Maison populaire a lancé un appel à la solidarité collective et une campagne de soutien a été menée dès le mois de mai jusqu'en juillet 2020. Les ateliers hebdomadaires ont été annulés lors du premier confinement, néanmoins, l'équipe de la Maison pop et ses professeur-es ont été mobilisé-es pour inventer au-delà des espaces confinés.

Cet appel à la solidarité collective a montré la mobilisation de nombreux adhérent-es qui, en renonçant à demander un avoir ou un remboursement, ont soutenu cette belle maison en période de crise mondiale.

La Maison pop s'est engagée, dès le mois de mars :

- à maintenir les salaires des équipes
- à reporter des programmations initialement prévues entre mars et juillet 2020.
- à organiser des éditions numériques « Confiné-es mais connecté-es » avec des activités à l'adresse de toutes et tous.
- à proposer des visites virtuelles de l'exposition curatée par Thomas Conchou.

STATISTIQUES 2020 COMMUNICATION

SITES INTERNET

17139 visiteurs sur le site www.maisonpop.com
161936 pages vues sur le site www.maisonpop.com

188031 visiteurs sur le site www.maisonpop.fr
133717 pages vues sur le site www.maisonpop.fr

205 170 visiteurs sur nos sites
Soit 295 653 pages vues sur le site
Soit une moyenne de 562 visiteurs/jour

RÉSEAUX SOCIAUX

10653 abonnés Facebook
10044 mentions j'aime Facebook
2471 abonnés Instagram
1323 abonnés Twitter

NEWSLETTER

Envoi mensuel : 12949 abonné-es

SUPPORTS D'ÉDITION WEB

Plaquette détaillée des activités et dépliant trimestriel téléchargeable en ligne

LES SUPPORTS D'ÉDITION PAPIER

Affiche de rentrée annuelle format (40x60) : 500
Affiche de rentrée signalétique extérieure A0 : 5
Brochure annuelle de saison : 14 000
Plaquette des tarifs/horaires des activités : 16000
Carte d'adhésion annuelle : 3 000
Programme trimestriel : 3000 (de janvier à mars 2020)
Affiches des concerts + Nuits pop :
2 concerts + 1 Nuit pop x 200 affiches = 600
Carte Nuit Pop #02 : 2000
Cartons d'invitation, expositions du cycle NO NO
DESIRE DESIRE : 5000 x 2 = 10000
Affiches du cycle NO NO DESIRE DESIRE :
5 affiches format A0 et 500 affiches A2
2 signalétique extérieure des expositions du cycle
NO NO DESIRE DESIRE : un drapeau Nuit blanche
et une bâche Nuit blanche

Affiche
MAISON POP 20/21



BILAN DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
Immobilisations incorporelles					FONDS PROPRES		
Frais d'établissement					Fonds propres sans droit de reprise		
Frais de recherche et développement					Fonds propres statutaires		
Donations temporaires d'usufruit					Fonds propres complémentaires		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	23332,15	14133,47	9 199	4	Fonds propres avec droit de reprise		
Immobilisations incorporelles en cours					Fonds statutaires		
Avances et acomptes					Fonds propres complémentaires		
Immobilisations corporelles					Ecarts de réévaluation		
Terrains					Réserves		
Constructions	2 695		2 695	2 695	Réserves statutaires ou contractuelles		
Installations techniques, matériel et outillage	3 247		3 247	3 247	Réserves pour projet de l'entité		
industriels, autres immobilisations					Autres		
Immobilisations corporelles en cours	257234,4	213462,84	25 772	16 892	Report à nouveau	163 914,20	83 377,72
Avances et acomptes					Excédent ou déficit de l'exercice	116 135,81	80 536,48
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					Situation nette (sous-total)	280 050,01	163 914,20
Immobilisations financières					Fonds propres consommables		
Participations et Créances rattachées					Subventions d'investissement		
Autres titres immobilisés					Provisions réglementées		
Prêts					TOTAL (I)	280 050,01	163 914,20
Autres					COMPTES DE LIAISON (II)	105 864	0
	286 508	227 596	40 912	22 838	FONDS REPORTES ET DEDIES		
	1 033 179	0	1 033 179	706 617	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
					Fonds dédiés	105 864	0
					TOTAL (III)	0	28 000
Stocks et en-cours	1 226		1 226	1 273	PROVISIONS		
Créances					Provisions pour risques		28 000
Créances clients usagers et comptes rattachés	0			645	Provisions pour charges		
Créances reçues par legs ou donations					TOTAL (IV)	688 177,19	537 541,27
Autres	121 291		121 291	54 425	DETTES		
Valeurs mobilières de placement					Emprunts obligataires		
Instruments de trésorerie					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	228,55	186,40
Disponibilités	888260,27		888 260	616 326	Emprunts et dettes financières diverses		
Charges constatées d'avance	22401,17		22 401	33 947	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	0	0	0	0	Dettes des legs ou donations		
Frais d'émission des emprunts (IV)					Dettes fiscales et sociales	33 190,63	48 995,21
Primes de remboursement des emprunts (V)					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Ecarts de conversion actif (VI)					Autres dettes		
					Instruments de trésorerie	283 959,67	70 279,74
					Produits constatés d'avance	370 798,34	418 079,92
	1 319 687	227 596	1 074 091	729 456	TOTAL (V)	0	0
					Ecarts de conversion passif (VI)		
	1 319 687	227 596	1 074 091	729 456	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+VI)	1 074 091,20	729 455,47

COMPTES DE RÉSULTAT DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

COMPTES DE RESULTAT	au 31/12/2020	au 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	15010	0
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	416903	622568
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	753457	621557
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	42837	0
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	31446	17878
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	969	757
TOTAL I	1260621	1262760
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	2719	2055
Achats de matières premières et autres approvisionnement	5989	9730
Variation de stocks	47	710
Autres achats et charges externes	308461	292755
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	28922	41547
Salaires et traitements	464119	600244
Charges sociales	101268	172662
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17618	9129
Dotations aux provisions	0	15884
Report en fonds dédiés	123731	0
Autres charges	46684	35499
TOTAL II	1099558	1180214
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	161064	82546
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	545	904
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	545	904
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)		

COMPTES DE RESULTAT	au 31/12/2020	au 31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	342	241
Sur opérations en capital	1842,58	12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	15337,95	
TOTAL V	17522,53	13158
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	61661,25	12
Sur opérations en capital	1333,65	3
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL VI	62994,9	16072,12
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I+III+V)	1278688	1276822
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1162552	1196286
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	116136	80536
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	10014,76	
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 - CHARGES

CHARGES	Prévisionnel 2020	Fonctionnement		PRATIQUES AMATEURS						FABRIQUE CREATIVE			
		Général	Langues	Corpornel et Sportif	Danse et Théâtre	Musique	Arts plastiques	Pop [lab]	Centre d'art	Concerts	les Veilleurs		
Achats stockés d'App. matières premières	4 895	200	200	200	200	200	200	500	850	200	500	125	1 920
Achat matière consommable	4 895	200	200	200	200	200	200	500	850	200	500	125	1 920
Achats de sous-traitance	193 120	4 607	5 160	22 103	19 875	52 903	18 472	3 130	37 587	13 373	15 910		
Achats de sous-traitance activités	118 530	4 607	4 950	21 903	19 875	50 610	16 427	1 665	28 756	7 123	12 810		
Autres Achats de sous-traitance Fabrique créative	48 689												
Achats de sous-traitance matériel	18 891	4 607	210	200		1 560	2 045	1 465	3 214	5 590			
Techniciens (régisseurs)	7 010					733			2 867	660			2 750
Achats non stockés mat. & fourniture	4 604	3 036	100	100	100	100	-	768	100	200	100		100
Entretien, petit outillage, petit matériel	2 568	1 000	100	100	100	100		768	100	200	100		100
Fournitures administratives	2 036	2 036											
Services extérieurs	164 883	102 267	1 050	1 184	1 226	1 164	1 123	865	43 120	5 028	7 856		
Locations mobilières	13 780	12 000		160						700	920		
Entretien et réparation matériel	2 109	500					500			609	500		
Assurance adhérents, Matériel, œuvres	18 567	12 000	500	500		300			2 667	150	1 500		
Abonnements, adhésions, cotisation	13 500	13 000							350				
Honoraires	58 300	32 800							24 000	1 500			
Publicité, publications, éditions catalogues,	23 902	9 000	100	100	100	100	100	100	12 800	802	700		
Déplacement, transport missions, réceptions	8 019	500	50	200	200	300	100	165	1 833	800	4 236		
La Poste	12 375	10 000	200	200	200	200	200	100	1 210				
Télécom	8 660	7 000	200	200	200	200	100	100	260	400			
Services bancaires	5 671	5 467		24	26	64	23			67			
Impôts, taxes & versements assimilés	5 086	500	-	400	600	1 000	-	-	1 200	840	546		
SACEM/ Droit d'auteurs	5 086	500		400	600	1 000			1 200	840	546		
Charges de personnel et Taxes sur les salaires	875 266	162 440	44 898	85 439	77 311	182 545	76 567	59 662	106 807	34 610	44 988		
Salaires et charges sociales permanents	507 884	126 971	15 237	21 331	45 710	50 788	30 473	49 773	101 577	30 473	35 552		
Ville : Personnel mis à disposition	36 900	19 525	1 775	1 775	1 775	1 775	1 775	1 775	3 550	3 175			
Salaires et charges sociales intervenants/stagiaires	310 776		27 734	61 915	29 180	128 500	43 255	8 114	1 680	962	9 436		
Prime exceptionnelle des personnels, indices, nouvel avantage social	15 944	15 944											
Salaires et charges sociales intervenants sur événements fin d'année	3 762		152	418	646	1 482	1 064						
Dotations aux amortissements & provisions	21 292	12 796		800	800	1 698	612	2 000	1 594	992			
Dot aux amortissements	15 592	7 796		800	800	1 698	612	2 000	894	992			
Provisions pour risques	5 700	5 000							700				
Provisions nouvelles actions, investissement et Imprévus	1 500	1 500											
TOTAL CHARGES	1 270 646	287 346	51 408	110 226	100 112	239 911	97 624	66 625	190 907	55 168	71 320		
Contributions en nature (chiffres 2017)	165 150	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	33 030	16 515	-		
Ville : Prestations, énergie...	165 150	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	16 515	33 030	16 515	-		
TOTAL	1 435 796	303 861	67 923	126 741	116 627	256 426	114 139	83 140	223 937	71 683	71 320		

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 - PRODUITS

PRODUITS	Prévisionnel	Fonctionnement		PRATIQUES AMATEURS						LA FABRIQUE CREATIVE				
		Général	Langues	Corporel	Danse et Théâtre	Musique	Arts plastiques	Pop [lab]	Centre d'art et Résidence	Concerts et Nuits pop	Les Veilleurs			
Production vendue	513 221	31 359	38 207	66 593	66 596	187 855	72 702	25 026	500	6 241	18 142			
Forfaits ateliers	251 811	3 733	15 500	52 000	32 000	98 545	39 412	10 621						
Cours à l'essai	600	-	100	100	100	200	100							
Billetterie Concerts & Nuit pop et initiation Pop(lab)	2 240							1 800	-	440				
Recettes diverses et bar	710					100			120	346	144			
Publications du Centre d'art	380		539	500	220	1050	850	-	380					
Recettes stages	3 159	1 250												
Autres produits	1 250	26 376	22 068	13 993	34 276	87 960	32 340	12 605		5 455	17 998			
Reprise solde 2020	253 071													
Montant net chiffre d'affaires	513 221	31 359	38 207	66 593	66 596	187 855	72 702	25 026	500	6 241	18 142			
Subventions d'exploitation	757 426	255 987	13 199	43 632	33 515	52 055	24 921	41 598	190 406	48 926	53 187			
Subvention municipale globale	528 000	233 019	8 697	27 686	24 726	43 999	17 721	33 792	70 647	39 826	27 887			
Subvention municipale fonctionnement	126 212	95 956	6 922	25 911	22 951	42 224	2 635	4 227	8 259	15 135				
Subvention municipale transfert de charges	336 888	116 538	1 775	1 775	1 775	1 775	13 311	27 790	57 438	23 804				
Ville : Personnel mis à disposition	36 900	19 525	1 775	1 775	1 775	1 775	1 775	1 775	4 950	888	887			
Ville: Aide au projet et technique bâtiment	28 000	1 000	4 502	15 946	8 789	8 056	7 200	7 806	119 759	9 100	27 000			
Autres subventions	195 529	9 864	-	-	-	-	-	-	19 000	-	25 300			
DRAC arts plastiques	19 000	-	-	-	-	-	-	-	11 594	-	-			
DRAC SEC	16 100	-	-	-	-	-	-	4 506	27 185	-	-			
Conseil Départemental Centre d'art	27 185	-	-	-	-	-	-	-	13 000	-	-			
Conseil Départemental Residence	13 000	-	-	-	-	-	-	-	5 500	3 500	-			
Conseil Départemental Plan de rebond	14 000	2 800	2 000	3 000	2 000	3 000	4 000							
Conseil Départemental Mission photographique	11 800	2 800												
Conseil Départemental FONJEP	7 064	7 064												
Conseil Régional Ile de France Résidence territoriale	25 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25 000			
Conseil Régional Monétémarréon	9 800						1 500	3 000		5 300				
Conseil Régional Ile de France Fonctionnement	20 000								20 000					
Autres Partenaires (EST ENSEMBLE, DICREAM, TRAM)	30 780		1 200	2 400	1 300	1 300	1 400		23 180					
Agence du service civique	1 800					300	300	300	300	300	300			
Indemnité activité partielle	28 197	7 404	1 302	10 546	5 489	3 456								
Reprise provision pour risque	5 700	5 700												
TOTAL PRODUITS	1 270 646	287 346	51 407	110 226	100 112	239 911	97 624	66 625	190 907	55 168	71 320			

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 6 MARS 2020

Étaient présents pour le Bureau :

Le Président Monsieur Artaud
La Vice-Présidente Madame Vidal
La Secrétaire Générale Madame Flury
Le secrétaire Générale Adjointe Madame Falieres
Le Trésorier Monsieur Forcinal
La Trésorière-Adjointe Madame Turan
La Secrétaire Commission Convivialité Madame Pezzotta
Le Secrétaire Commission Bâtiment Madame Grenapin

Étaient présents pour les membres de droit :

La Directrice Mme Gacon
La Maire-Adjointe déléguée à la culture Madame Lorca
La Représentante du personnel Madame Jimenez
Le Représentant suppléant du personnel Monsieur Besson
La commissaire aux comptes Mme Brault, représentée par Madame ARAAR, ACS-SIGMA

Étaient excusés :

Le directeur du développement culturel et de la communication, Ville de Montreuil, Monsieur Vemclefs
Le conseiller municipal Monsieur Barry

Nombre de présents : 59 et 9 pouvoirs

Nombre de votants : 63

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral 2020
- Rapport financier 2020
- Budget prévisionnel et projet 2021
- Echanges en Assemblée
- Tarifs des activités la rentrée 2020-2021
- Présentation des candidats au conseil d'administration
- Elections des membres du conseil d'administration

RAPPORT FINANCIER 2020

Présenté par la Commissaire aux comptes Madame ARAAR

Le rapport financier est présenté, d'abord le Bilan puis le Compte de résultat 2019. Madame ARAAR indique un résultat positif de l'exercice de 80 536 euros, puis elle certifie les comptes : « En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. »

Approbation des comptes et du rapport financier : vote à l'unanimité

RAPPORT MORAL

Présenté par Monsieur le Président,
Je commencerais mon rapport moral par les mouvements des personnels de cette saison.

Endroit propice aux convergences artistiques, la Maison populaire a pour horizon de faire éclore les étonnements et cultive des formes ouvertes d'ateliers d'expressions en direction des adultes et des enfants pour que chacun aborde un art et une pratique en participant à son récit.

Avec plus de **2590 adhérent-es** cette année, la Maison populaire est un **lieu culturel emblématique de Montreuil**, forgé sur des valeurs d'éducation populaire. Les ateliers de pratique qu'elle propose dans les domaines des arts visuels, du numérique, de la musique, du sport, de la danse, du cirque et du théâtre s'adressent à tous les publics et visent à favoriser un large accès à la culture et aux loisirs.

Pensée comme une **Fabrique créative ouverte sur le monde**, la Maison populaire développe un processus de recherche et d'expérimentation au sein d'un **Centre d'art contemporain, d'un Fablab et à travers des résidences artistiques**. Le Centre d'art contemporain accueille chaque année une résidence de jeunes commissaires et un-e artiste numérique pour la réalisation d'un cycle de trois volets d'expositions, de production d'œuvres et une quinzaine d'évènements associés. **Pôle ressource de partage de savoir-faire**, le fablab favorise la création de lien social par la technique.

En regard des pratiques amateurs musicales et chorégraphiques, la Maison populaire développe une programmation de concerts de musique actuelle et soutient la création musicale et chorégraphique à travers les **Nuits pop, rendez-vous nocturnes des pratiques artistiques pros & amateurs**.

Ateliers & pratiques : 110 activités hebdomadaires de pratiques artistiques, culturelles et sportives dont 11 nouvelles pour 2594 adhérent-es dont 30% d'enfants et 70% d'adultes, 36 stages de création et de découverte par an, 42 restitutions d'ateliers avec une équipe de 87 professeurs intervenants spécialisés pour 10 943 heures d'intervention.

Création : 2 commissaires d'exposition, 1 artiste numérique en résidence longue et soutenu pour son projet de création, 12 productions d'œuvres d'art visuel et numérique, 1 publication, 14 équipes artistiques pluridisciplinaires accueillies en résidences courtes.

Diffusion : 6 expositions, 52 propositions artistiques pluridisciplinaires, 109 événements (vernissages, performances, workshops, concerts, Nuits pop, rencontres, débats, projections et ateliers).

Action : C'est aussi 960 heures de sensibilisation et de médiation,

de visites accompagnées, d'ateliers pédagogiques au Centre d'art pour 5 585 personnes touchées par ces actions.

→ Chaque semaine, **300** visiteurs et spectateurs, hors adhérent-es, fréquentent les expositions, ateliers ouverts, concerts, performances, écrans philos et rencontres programmées. Soit une fréquentation moyenne de 2800 personnes hebdomadaires, 41 semaines d'ouverture annuelle pour une fréquentation de 112 000 personnes à l'année.

LES OBJECTIFS 2019

- Une adresse à la jeunesse par la mise en place d'activités innovantes et de format de stages de découvertes autour des nouvelles pratiques (DJing, freestyle, ateliers parents/enfants etc.).
- Un lieu plus ouvert et une programmation pluridisciplinaire marquée par des temps forts et articulée autour de la résidence curatoriale.
- Le soutien à la création contemporaine pour les arts visuels par le développement du volet d'action artistique territoriale
- Une coopération sectorielle et des partenariats avec les structures culturelles locales renforcés, ainsi que la participation à différents réseaux départementaux et nationaux.

QUE S'EST-T-IL PASSÉ EN 2019 ?

LA VIE DE L'ÉQUIPE, DU LIEU ET DU PROJET

UNE ÉQUIPE EN ÉVOLUTION

- Une équipe de **11** permanents pour la coordination pédagogique des actions, la relations aux publics/communication et le développement des arts visuels et des pratiques numériques au sein du Centre d'art et du Pop [lab]
- Une équipe de **87** professeurs spécialisés en théâtre, sport, danse, arts numériques, multimédia, arts plastiques, musique, écriture et langues.
- En plus du renouvellement de la direction, **23** nouveaux professeurs ont été recrutés et une personne chargée de la communication.
- Une référente développement durable est présente dans l'équipe afin de repenser les bonnes pratiques et usages du lieu.

UN LIEU, DES PRATIQUES

Des réaménagements : réfection des peintures et du plafond de la salle de spectacle, peinture des extérieurs et hall du gymnase et dojo ainsi que du couloir du sous-sol et de l'administration

Un projet architectural : le bureau Gica, assistance à maîtrise d'ouvrage a été nommé par la Ville de Montreuil pour établir un diagnostic et des préconisations pour un futur projet architectural pour l'ensemble des préfabriqués de la Maison pop.

La construction du plan de financement du projet est en cours

d'élaboration avec la Ville de Montreuil, la DRAC IDF, la Région Ile de France, le Département de la Seine-Saint-Denis, Est Ensemble et la Société du Grand Paris.

Les principes établis pour le futur projet sont les suivants :

- Laisser la Maison populaire sur son terrain d'origine. Son ancrage territorial est primordial.
- Adapter les formes aux fonctions à partir de matériaux bruts et naturels dont la production préserve l'environnement, selon une logique de durabilité alliant art et technologie (bois, métal, matériau réduisant l'impact environnemental)
- Appliquer une démarche de design social qui accompagne les citoyens dans la pratique et les nouveaux usages : penser une architecture du « care », l'aspect et le toucher des matériaux. L'aménagement intérieur doit penser à prendre soin du public et des professionnels qui y travaillent.
- Maintenir les activités ou tout du moins une partie pendant les travaux afin d'éviter une fermeture de la Maison populaire.

UNE COMMUNICATION ADAPTÉE :

Une nouvelle identité visuelle, qui laisse la part belle à la Baleine, totem du lieu, a été créée :

Inviter à adhérer au projet, mettre en avant le lieu de vie et les liens humains qui en découlent, évoquer l'imaginaire et réinventer sont des principes de cette nouvelle identité visuelle et éditoriale. Il s'agit de mettre en avant à la fois les pratiques artistiques (amateurs et professionnelles), mais aussi la fabrique créative qui se déploie, avec la programmation des concerts, nuits pop, débats, résidences d'artistes (etc.)

ATELIERS DE PRATIQUE, LA FABRIQUE CRÉATIVE

Les ateliers ont lieu chaque semaine tout au long de l'année et se déclinent en stage découverte, d'initiation, de perfectionnement, d'exploration les samedis et pendant les vacances scolaires, pour permettre au plus grand nombre d'y accéder.

ARTS PLASTIQUES

Bande dessinée, photographie argentique, numérique, dessins modèle vivant, modelage, poterie, cinéma d'animation, mosaïque et aquarelle, sont les activités qui composent ce pôle soit 30 cours pour 58, 5 heures d'ateliers dispensés par 11 professeurs auprès de **397** adhérent-es dont 212 adultes et 185 enfants. Par ailleurs, 630 personnes ont fréquenté les stages ou les restitutions d'ateliers, ouverts à toutes et tous.

MUTIMÉDIA

Les ateliers multimédias encadrés s'adressent à **42** enfants de 6 à 13 ans au sein des ateliers de Bidouille numérique, trucages

et effets spéciaux, robotique & 3D et cinéma d'animation avec 3 professeurs spécialisés. Des ateliers et stages sont proposés tout au long de l'année auprès d'un public adulte.

DANSE & THÉÂTRE

533 personnes ont pratiqué la danse ou le théâtre sur ce secteur contre 482 personnes l'année précédente, soit 267 adultes et 244 enfants. On compte 11 activités pour adultes et 6 pour enfants et adolescents soit 1230 heures d'interventions annuelles.

CORPOREL ET SPORTIF

Le secteur corporel et sportif s'organise autour de trois piliers que sont la gymnastique, les arts martiaux et enfin la relaxation qui se déclinent sous différentes formes. 29 disciplines et 54 cours différents ont été animés par 21 professeurs. Ce secteur corporel et sportif a suscité l'intérêt de **997** adhérent-es dont 669 adultes et 328 enfants. Cela représente environ 32 % du nombre total des adhérent-es de l'association.

Par semaine 69 heures de cours sont dispensées, soit 2070 heures de cours par an.

LANGUES VIVANTES ET ÉCRITURE

Par semaine 27 heures de cours sont dispensées, soit 810 heures de cours par an. Sur la saison, le secteur Langues vivantes compte **225** adhérent-es, dont 59 enfants. Les activités sont encadrées par 6 pédagogues compétents habilités à enseigner l'anglais, l'arabe, l'espagnol ou le japonais. Pour les adolescents, les cours de langues ont été imaginés de manière complémentaire à l'enseignement au collège. Les adolescents sont invités à converser en anglais sur des sujets qu'ils apprécient (musique, cinéma, popculture).

MUSIQUE

Le pôle musique est le plus important en volume horaire et nombre d'ateliers transmis. 30 professeurs assurent 168 heures hebdomadaires d'enseignement musical, de la chorale au gospel, des ateliers d'ensemble musicaux à la formation musicale, aux pratiques semi-collectives soit 5070 heures d'ateliers par an. En 2019, ce pôle rassemble **585** adhérent-es dont 129 enfants et 407 adultes, en hausse de 7% par rapport à 2018.

Valorisation des pratiques amateurs :

Expériences scéniques régulières, les soirées Cabarets sont une invitation à se produire sur scène un vendredi soir dans le courant de l'année, et montrer le travail accompli depuis le début de la saison. En 2019, 5 cabarets dont un cabaret enfant ont été proposés, chacun avec une thématique et des interventions d'ateliers différentes et 38 restitutions ont eu lieu dans les murs de la Maison pop et auprès de partenaires (Festival Détonnants amateurs, Fête de la Ville, Antenne de quartier, Maison d'accueil et de soin spécialisée etc.).

CRÉATION ARTISTIQUE ET TERRITOIRE

LE CENTRE D'ART, PÉPINIÈRE DE JEUNES COMMISSAIRES

Les résidences curatoriales : expositions, programmations associées et publication

Pour sa dernière programmation du Centre d'art, Annie Agopian, ancienne directrice de la Maison populaire a souhaité inviter une seconde fois le duo de commissaires d'exposition **Marie Koch & Vladimir Demoule**, afin de leur permettre de poursuivre les réflexions développées lors de leur résidence curatoriale de 2016, avec leur projet intitulé « Comment bâtir un univers qui ne s'effondre pas deux jours plus tard ». « Ici sont les dragons » prolonge donc l'intention dubitative et de poétisation, engagée lors du cycle de 2016, ainsi que l'interrogation de nos rapports aux réels, aux mythes, aux univers simulés, à l'art comme extension du monde contre son assèchement, et la volonté de faire entrer en dialogue artistes, œuvres, lieu et publics.

→ **2** commissaires en résidence curatoriale, **1** artiste en résidence de création multimédia, **24** artistes présentés dans le centre d'art, **1** édition de catalogue, **29** intervenant-es et artistes présent-es à travers les actions associées, **1** stagiaire, **5 509** personnes ont bénéficié des actions du centre d'art, **1 285** personnes ont visité de façon libre le Centre d'art, **600** personnes ont assisté aux soirées de vernissage des expositions du Centre d'art, **318** participant-es ont assisté aux programmations associées aux trois expositions et **83** personnes ont visité le Centre et la Maison populaire dans le cadre de parcours particuliers (RandoTram, programme « Séjours Culture » organisé par la Maison des cultures du Monde, Taxi Tram, SALOON, etc.)

Une médiation culturelle adaptée vient compléter ces actions sous forme de visites individuelles et de groupes, ainsi que par des visites-ateliers à destination des scolaires ou des publics du champ social. Les missions d'actions pédagogiques de cette saison 2019 furent surtout tournées vers la fidélisation et le développement des publics scolaires et péri scolaires. Le format des visites guidées a permis d'aborder des thématiques d'actualité brûlante : le capitalisme et les conditions de travail à travers le monde, l'écologie et plus particulièrement la pollution des océans, la mondialisation, la publicité, la notion de performance et la conquête spatiale.

ARTS VISUELS ET PRATIQUES NUMÉRIQUES

Riche de cette pluridisciplinarité, les actions de culture multimédia de la Maison populaire ont contribué à offrir à ses publics la possibilité de trouver sa place sur un territoire en perpétuelle recomposition et rassemblant une grande diversité culturelle.

Résidence de création numérique : Marie Julie Bourgeois, *Oculus*

Un demi-siècle après les premiers pas de l'homme sur la Lune, Marie-Julie Bourgeois a mené un travail donnant lieu à différentes formes de rencontres publiques, à des moments

particuliers, sous la forme de workshops, d'expérimentations, de recherches afin de simuler les conditions de notre survie en station orbitale et dans les futures colonies extraterrestres. A l'aide des outils numériques de simulation et de création, les participant-es, accompagné-es de l'artiste ont élaboré un programme de colonisation de l'espace à travers des annonces commerciales permettant de mesurer ces conditions de survie. L'œuvre créée s'intitule *Oculus* et se trouve être une installation interactive kaléidoscopique retransmettant le flux RSS depuis la Station Spatiale Internationale. La Maison populaire offre un soutien logistique d'accompagnement de l'artiste dans sa démarche créative. Elle permet également une grande visibilité à la diffusion de l'œuvre produite dans le cadre de ce processus de création et de recherches.

LE POP [LAB], LE FABLAB DE LA MAISON POP

Situé au cœur de la Maison Populaire, le Pop [lab] participe de la réappropriation des technologies par les citoyens, pour en décrypter le fonctionnement et démocratiser l'usage. Il étend la capacité du numérique à élargir les capacités de participation et d'intervention des citoyens sur leur quotidien, leur environnement immédiat, leur espace de vie. C'est également un espace animé par un fabmanager pour accompagner les projets collectifs et individuels de chacun-e en matière de fabrication numérique.

→ **1268** personnes ont fréquenté le Pop [lab] en 2019.

LES ÉCRANS PHILOSOPHIQUES

Cycle conçu par la Maison populaire et organisé avec le Collège international de philosophie en collaboration avec le Cinéma Le Méliès (Montreuil). La réflexion sur le cinéma est un aspect important de la philosophie contemporaine. Cette ambition commune permet les « intersections » entre la philosophie et les autres modes de la pensée : les « Écrans philosophiques » sont une nouvelle occasion de philosopher en dialogue avec une œuvre cinématographique déterminée. Une carte blanche est donnée à un philosophe (directeur de programme ou invité) qui choisit un film, et propose, après sa projection, la réflexion qu'il lui inspire. 7 films programmés en 2019 : *Rubber* de Q. Dupieux, *Holy motors* de L. Carax, *L'éclipse* de M. Antonioni, *Les bruits de Recife* de K. Mendonça Filho, *Les raisins de la colère* de J. Ford, *Fenêtre sur cour* d'A. Hitchcock et *Le Gai savoir* de J.L. Godard.

→ **355** spectateurs ont participé aux Écrans philosophiques

CONCERTS ET NUITS POP

En 2019, la Maison pop a développé sa programmation pluridisciplinaire en regard des 110 activités de pratiques amateurs. Poursuivant le fil rouge musical de la pop et du jazz en laissant la part belle aux artistes femmes, ont été programmées en concert : **Pomme, Pr.2b, Alice et moi, Pi Ja Ma, Marie-Flore et Dani Terreur, Kankou Kouyaté, Limousine, Nicolas Jules et Jasmine Vegas**, soit 8 concerts au lieu de 6 dont trois soirées en co-plateau. La programmation a évolué vers un rendez-vous mixtes des pratiques pros & amateurs lors de la première Nuit pop, plutôt cosmique et à expérimenter dans tous les espaces de la Maison populaire en partenariat avec Danse dense.

→ **657** personnes ont participé aux concerts et à la Nuit pop

DES PARTENARIATS FORTS

PARTENAIRES & RÉSEAUX

La Maison populaire développe des partenariats forts avec un grand nombre d'acteurs scolaires et sociaux ainsi que culturels et artistiques locaux : le Cinéma Le Méliès, les Instants Chavirés, le Théâtre Jean Guerrin-Berthelot, le Théâtre des Roches et départementaux d'accompagnement artistique comme Danse Dense le festival ou Africolor ainsi que des partenaires locaux de restauration et boisson comme La Montreuilloise, l'association Pop Epicé et le Poponut club.

La Maison populaire s'inscrit dans les réseaux professionnels de l'art contemporain et des arts numériques au sein de **TRAM** et du **RAN** ainsi que du réseau des musiques actuelles de Seine-Saint-Denis, le **MAAD 93**.

SOUTIENS

En 2019, la Maison populaire reçoit le soutien de la **Ville de Montreuil** à hauteur de **500 000 euros**, de la **DRAC Île-de-France** au titre du fonctionnement et de l'aide à la résidence numérique. La subvention est passée de 19 000 euros en 2018 à **24 000 euros** en 2019 pour l'aide au fonctionnement par la DRAC Arts plastiques et est reconduite pour l'aide à la résidence numérique par la DRAC SEC à hauteur de **14 000 euros**. Le **Conseil régional d'Île-de-France** a renouvelé son aide à la résidence en 2019 à hauteur de **20 000 euros** comme en 2018. Le Département de Seine-Saint-Denis soutient la Maison populaire au titre du fonctionnement à hauteur de **27 160 euros** et pour l'aide à la résidence numérique à hauteur de **13 000 euros**. Deux nouveaux dispositifs du Département ont permis un apport de nouvelles subventions à hauteur de **7000 euros** via le FONJEP et **10 000 euros** pour le Cap amateurs. Des aides ponctuelles sont accordées par différents organismes en soutien au projet : **10 000 euros** par le DICREAM pour le projet *Ici sont les Dragons*, **3000 euros** par l'Association Trace pour le **Défi E-fabrik** et **3000 euros** par le **Centre national de la Danse** pour le projet Danse de répertoire sur 2019.

BUDGET PREVISIONNEL 2019-2020

Présenté par Madame la Directrice, Mme Gacon

Le budget prévisionnel 2020 prévoit le maintien de l'augmentation des subventions suite aux demandes complémentaires faites au Département de Seine-Saint-Denis, notamment dans le cadre du dispositif Capamateurs.

L'investissement dans du nouveau matériel pour les pôles multimédias, corporel et sportif et musique est provisionné. Sans financement complémentaire, il sera nécessaire de projeter cet investissement sur 2021 et 2022.

La Maison populaire a fait l'objet d'un renouvellement d'identité

graphique et la diffusion a été repensée afin de toucher un nouveau public et plus largement les habitants de Montreuil qui ne fréquentent pas le lieu.

L'équipe voit sa structure se transformer afin de prendre en compte les nouveaux enjeux techniques, en vue du projet architectural et le développement du pôle numérique avec l'accueil d'un régisseur technique à temps plein et d'une fabmanager à mi-temps sur 18 h afin de prendre en charge le développement du pôle numérique. Mathieu Hery, fabmanager et régisseur lumière quitte la structure le 1^{er} avril 2020.

Vote du rapport d'activité et budget prévisionnel à main levée : adopté à l'unanimité

ÉCHANGES EN ASSEMBLÉE

Présenté et animé par Madame la Directrice, Madame GACON

Madame La Directrice invite chacun-e à poser des questions ouvertes :

Pôle corporel et sportif : pour les cours de gymnastique senior, deux groupes se succèdent et chacun rencontre des difficultés de se changer dans les vestiaires, trop étroits. Les tapis nécessitent d'être changés.

- l'achat de nouveaux tapis est provisionné au budget 2020.

Demande d'étendre le nombre de 30 séances de septembre au tout début du mois de juillet à 32 séances.

- Les premières semaines de septembre permettent d'accueillir de nouveaux adhérents qui n'ont pas pu se positionner sur les activités en juillet. Il est difficile de démarrer l'année d'activités plus tôt. Par ailleurs, la période des vacances scolaires est réservée aux stages ponctuels. Les activités hebdomadaires sont peu fréquentées sur les périodes des vacances.

Demande d'ouverture des stages à des activités plus manuelles : - il va être mis en place de nouvelles activités pour la rentrée dont une au Poplab liée au textile.

Pop [lab]: est-t-il possible de mieux communiquer sur le Pop [lab] et développer les stages pour utiliser les outils à disposition.

- Cela rentre dans le projet de refonte du Pop [lab]. Celui-ci sera mis en œuvre avec l'arrivée de la nouvelle personne recrutée. Le calendrier de recrutement est fixé pour des entretiens à la mi-mars 2020.

Demande pour rétablir un premier versement de 30% au mois de juin puis échelonnement en plusieurs mensualités pour le règlement des activités hebdomadaires

- Ce sera effectif à la rentrée 20/21.

Est-t-il possible de mieux valoriser les portes ouvertes ?

- Oui. Par contre les cours d'essai pour les nouveaux cours ne sont pas possibles.

Est-t-il possible d'envisager une tarification spéciale pour les communes d'Est Ensemble ?

- C'est une piste de réflexion à engager avec la communauté d'agglomération d'Est Ensemble dans le soutien et la mise en

œuvre de cette tarification. Pour le moment, Est Ensemble ne fait pas partie des soutiens financiers de la Maison populaire.

Quelle utilisation des locaux existe-t-il pendant les vacances scolaires ?

- Les locaux sont utilisés pour l'organisation de stages ponctuels et les expositions sont ouvertes la première semaine des vacances scolaires et jusqu'à la mi-juillet sur les vacances d'été pour les expositions.

TARIFS DES ACTIVITES POUR LA RENTREE 2020-2021

Présenté par le Trésorier Monsieur Gilles FORCINAL

Suite à la délibération du Conseil d'administration, une augmentation des tarifs à 1% est soumis au vote de l'Assemblée générale ainsi qu'un passage du forfait Pop [lab] de date à date. Cela représente une hausse de 2 euros passant le tarif de base de 165 à 167 euros.

Vote de l'augmentation de 1% des tarifs : adopté à l'unanimité
Vote de la carte de date à date pour le forfait Pop [lab] : adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION

DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de 12 membres de droits, 24 membres élus en Assemblée générale (12 membres sont sur la liste unique, 12 membres élus par secteurs) : corporel et sportif, musique, danse et théâtre, multimédia, arts plastiques, langues et écriture.

1 vote liste unique et 1 vote pour son secteur.

ÉLECTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Monsieur le Président fait l'appel des candidats et explique les modalités du vote.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lève la séance à 21 heures.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lève la séance à 21 heures.

La Secrétaire Général Le Président



STATUTS DE LA MAISON POPULAIRE

Art. 1

Il est formé à Montreuil une association d'éducation populaire régie par la Loi du 1er Juillet 1901 et dénommée «Maison Populaire pour la Culture et les Loisirs». Son siège est établi à Montreuil, dans un local mis à sa disposition par la Municipalité et sis 9 bis, rue Dombasle. La durée de l'Association est illimitée.

Art. 2

L'association a pour but l'organisation de l'éducation permanente et des loisirs. Elle développe des efforts particuliers pour permettre à tous l'accès à la culture. Pour atteindre son objectif, elle organise des représentations, des conférences, des débats, des activités de détente et de formation sous les formes jugées adéquates par le Conseil d'Administration.

Elle poursuivra la réalisation de ses buts culturels en se gardant de remplacer l'État dans les tâches éducatives relevant de l'Éducation Nationale, que celui-ci doit assumer.

Art. 3

« La Maison Populaire pour la Culture et les Loisirs » est mixte et ouverte à titre individuel à tous les montreuillois et les montreuilloises, jeunes ou adultes, travaillant ou résidant à Montreuil. La Maison Populaire est laïque, c'est à dire respectueuse des convictions personnelles. Elle s'interdit toute attache avec un parti ou une confession. Elle peut adhérer à toute Fédération dans le respect des présents statuts.

Art. 4

L'association se compose de membres adhérent-es.

Art. 5

La qualité de Membre de l'Association se perd :

- par démission,
- par radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement des cotisations, motif grave, non respect des statuts, le membre intéressé ayant été préalablement entendu par le Conseil d'Administration.
- lors du départ de l'adhérent.

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Art. 6

L'association est gérée par un Conseil d'Administration, avec l'égal accès des hommes et des femmes, qui comprend :

1. Des membres de droit :

- le maire ou son représentant,
- quatre conseillers municipaux délégués à la Maison Populaire,
- l'inspecteur de la Jeunesse et des Sports,
- le représentant de la F. F. M. J.C.
- le directeur des Affaires Culturelles,
- le directeur de la Maison Populaire,
- le représentant des salariés de la Maison Populaire,
- deux représentants des vacataires de la Maison Populaire.

2. Des membres associés :

Le Conseil d'Administration décide de l'admission des nouvelles organisations ou associations montreuilloises sur proposition du Bureau. La décision du Conseil d'Administration doit être ratifiée par la prochaine Assemblée Générale. Dans ce cadre chaque association a droit à un représentant.

3. Des membres élus par l'Assemblée Générale

Ces derniers ne peuvent être ni salariés de la Maison Populaire, ni vacataires.

Peut faire partie du Conseil d'Administration tout adhérent ayant 16 ans révolus.

Leur nombre est au moins égal au nombre de membres de droit et associés plus 1.

Il peut être supérieur à ce nombre augmenté de 1, par tranche de 100 adhérent-es au-delà de 1000 adhérent-es.

- La moitié d'entre eux est élue par l'ensemble des adhérent-es réunis en Assemblée Générale. Les candidats se présentent sur une liste unique.
- L'autre moitié est élue par les Assemblées Générales de chaque secteur d'activité. Le nombre d'élus possible par secteur est proportionnel au nombre des adhérent-es inscrits dans les secteurs.

Lors de l'Assemblée Générale chaque adhérent doit voter deux fois : une fois pour la liste unique et une fois sur la liste du secteur dont il fait partie. Si l'adhérent pratique des activités dans différents secteurs, il doit choisir uniquement un secteur.

Tous les membres du Conseil d'Administration ont un droit de vote identique.

Le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres et nomme titulaire le suppléant ayant eu le plus de suffrages chaque fois qu'un nouveau membre associé est admis au Conseil d'Administration. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil d'Administration compte également des membres suppléants, ce sont ceux qui n'ont pas été élus au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale, mais ont obtenu toutefois le tiers des voix.

Les suppléants sont invités au Conseil d'Administration et ont voix consultative - ils ont voix délibérative en l'absence des membres titulaires dans l'ordre où les a placés le suffrage de l'Assemblée Générale.

Le renouvellement des membres élus du Conseil d'Administration a lieu à chaque réunion de l'Assemblée Générale réunie à cet effet.

La qualité de membre élu du Conseil d'Administration se perd à l'issue de deux convocations consécutives restées sans réponse.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration établit les orientations.

LE BUREAU

Le Conseil d'Administration élit en son sein, parmi ses membres majeurs, un président, un vice-président, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire pour chacune des commissions permanentes : action culturelle et activités intérieures, gestion, information, activités de plein air, etc... Ils forment le Bureau.

Le Bureau recueille toutes les suggestions des secrétaires des commissions, prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à la bonne exécution de ces décisions et de ces orientations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Ils sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

De même que le Conseil d'Administration oriente et contrôle les activités de l'association entre les Assemblées Générales, le Bureau est chargé des mêmes responsabilités entre les réunions du Conseil d'Administration.

Entre les réunions, le Président est doté du pouvoir de représenter l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association. Il peut déléguer ce pouvoir à un autre membre du bureau.

En cas de représentation en justice, il ne peut être remplacé que par un mandataire agissant en vertu d'une procuration spéciale. Il rend compte de sa gestion aux séances les plus rapprochées du Bureau et du Conseil d'Administration.

Formation et rôle des commissions :

Les commissions ont un rôle consultatif. Dans leur domaine de compétence, elles font des propositions au Bureau habilité à prendre des décisions sous réserve de les soumettre au Conseil d'Administration.

Le secrétaire ouvre le travail de sa commission à tous les membres de l'association qui désirent y participer. Le secrétaire rapporte au bureau les conclusions des travaux de sa commission.

Art. 7

Le Conseil d'Administration est convoqué par le président. Il se réunit au moins une fois par trimestre, il peut être convoqué par le président à la demande écrite d'un tiers de ces membres.

La présence du tiers au moins de ses membres élus est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Il sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Art. 8

Les membres du Conseil d'Administration, ceux du Bureau et des commissions confiées.

Toutefois ils peuvent être indemnisés pour leurs frais réels avec approbation de l'Assemblée Générale.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Art. 9

L'Assemblée Générale de l'association se réunit une fois par an et chaque fois sur demande du Conseil d'Administration ou sur demande écrite au moins du quart de ses membres, adressée au président de l'Association.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration, son Bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration sur la situation financière et morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire. Il sont établis sans blancs ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de l'association.

Chaque membre présent ne peut détenir plus d'un pouvoir en sus du sien.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association.

Seuls les membres de l'association ont accès à l'Assemblée générale.

RESSOURCES

Art. 10

Les recettes annuelles de l'association se composent

- des cotisations de ses membres,
- des subventions de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics,
- des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément des autorités compétentes,
- des dons manuels, des produits des fêtes, concerts, manifestations à titre de participation aux frais.

Art. 11

L'association pourra posséder des biens immobiliers nécessaires à son fonctionnement et à la réalisation de ses buts.

ORGANISATION COMPTABLE

Art. 12

L'association doit tenir une comptabilité conforme au plan comptable.

Les comptes annuels que l'association doit établir chaque année doivent être vérifiés par un Commissaire aux comptes, désigné sur la liste des Commissaires aux comptes du ressort géographique du siège social de l'association.

MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

Art. 13

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Conseil d'Administration ou du quart des membres dont se compose l'Assemblée Générale, soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'assemblée doit se composer de la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Art. 14

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs membres chargés de la liquidation des biens de l'association.

Elle attribue l'actif net à la commune de Montreuil à charge pour celle-ci de le reverser à une association de jeunesse, de sports, de loisirs ou à caractère culturel.

Statuts adoptés par
l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Avril 2003

— RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MAISON POPULAIRE

Ce règlement s'applique à l'ensemble des usagers de la Maison populaire : Adhérent(e)s inscrit(e)s aux activités – Visiteurs, spectateurs, auditeurs, dans le cadre des manifestations culturelles et autres manifestations exceptionnelles – Toute personne liée contractuellement à l'association.

Article 1 – Devenir Adhérent-e

Être adhérent-e suppose de s'être acquitté de son droit d'adhésion, ainsi que le cas échéant du montant de l'activité pratiquée.

Article 2 – Essai et Paiement

- Les tickets d'essai à une activité avant inscription ne seront en aucun cas déduits du prix global de l'activité.
- Le paiement de l'activité se fait au moment de l'inscription. Seul le personnel permanent de l'association peut recevoir et encaisser les frais d'inscription : sont acceptés les paiements en Espèces, par Chèque, Chèques vacances, Passeport loisir.
- Le paiement en ligne par CB est réservé uniquement aux adhérent-es de la saison écoulée. Il est accessible à l'aide de l'identifiant et du mot de passe personnel, adressés par courrier au mois de mai.

Article 3 – Documents à fournir : Enfant mineur : une autorisation parentale obligatoire pour les mineurs, sur papier simple, signée des parents ou tuteurs. Un certificat médical est demandé pour la pratique des activités : danses, corporelles et sportives à apporter au plus tard lors de la première séance d'activité.

Article 4 – Tarifs préférentiels : Pour bénéficier de tarifs préférentiels lors de l'inscription à une activité, il sera demandé de fournir : Pour les montreuillois : une photocopie d'un justificatif de domicile / Pour le tarif réduit : une photocopie d'avis d'imposition, d'attestation CAF, ou autres copies de documents ouvrant droit à une réduction de tarif.

Article 5 – Inscription en cours d'année ou abandon : Dans le cas d'inscription à une activité en cours d'année, la réduction trimestrielle s'effectuera à compter du mois de janvier et du mois d'avril. En cas d'abandon d'une activité, aucune somme versée ne sera remboursée sauf en cas d'annulation de l'activité par l'association. Toutefois, il sera possible de transférer le paiement sur une autre activité en fonction des places disponibles.

Article 6 – Responsabilité parentale : Il est demandé aux parents de jeunes enfants de les accompagner jusqu'au lieu de leur activité, de s'assurer que le professeur soit présent, de demander à leurs enfants de les attendre dans les locaux de la Maison populaire.

Article 7 – Responsabilité de l'association : Chaque année l'association souscrit une police d'assurance pour ses adhérent-es couvrant uniquement les blessures qui pourraient intervenir dans le cadre des activités ou de ses locaux. La responsabilité de l'association ne peut être engagée en cas de perte, vol ou détérioration

des effets ou objets de toute nature, déposés par les adhérent-es dans un endroit quelconque, clos ou non, dans l'enceinte de l'association. La Maison populaire n'est pas responsable des effets abandonnés ou oubliés dans son enceinte. Les effets oubliés à la Maison populaire sont conservés pendant une période d'un an. Passé ce délai, les vêtements ou autres objets non récupérés seront remis à des œuvres d'utilité publique.

Accès aux locaux

Article 8 – Les entrées et sorties s'effectuent exclusivement par le 9, bis rue Dombasle. À titre exceptionnel, l'accès peut être adapté en fonction des manifestations.

Article 9 – Un parking ouvert et non gardé situé au 48 rue Danton est mis à la disposition des adhérent-es sous leur entière responsabilité.

Article 10 – Il est interdit de rentrer avec son vélo dans le hall d'accueil. Les adhérent-es doivent porter les trottinettes dès l'entrée et ne pas en faire usage dans l'enceinte de l'association.

Article 11 – Les animaux sont interdits à l'exception des chiens guides de personnes non ou mal voyantes ou des chiens guides en cours de dressage.

Article 12 – L'accès des locaux dédiés aux activités est strictement réservé aux adhérent-es concernés en présence des professeurs et à l'ensemble des salariés de la Maison populaire selon leurs horaires de travail spécifiques.

Article 13 – Consignes de sécurité : Les adhérent-es doivent respecter les consignes de sécurité et se conformer aux instructions des membres du personnel en cas d'évacuation ou d'exercice d'évacuation.

Article 14 – Respect des personnes, des locaux et du matériel : Les adhérent-es s'emploient au développement harmonieux de la vie collective, par l'application des règles élémentaires de savoir-vivre. Ils se doivent respect mutuel, ainsi que vis à vis des salariés de l'association tout en respectant le calme dans les espaces dédiés au travail de ces derniers et dans les espaces dédiés à la détente de tous. Il est demandé aux adhérent-es de respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition. Tout mauvais fonctionnement doit être signalé immédiatement aux salariés sur place. Il est interdit de sortir des locaux de l'association tout matériel lui appartenant sans autorisation écrite de la direction.

Clause d'application du règlement intérieur de la Maison pop pour les cours en ligne :

Le règlement intérieur de la Maison populaire à destination de ses usagers s'applique à l'identique dans le cadre des cours en ligne organisés par la Maison populaire pendant la période de fermeture administrative, comme stipulé à l'article 14 du règlement intérieur, « Les adhérents s'emploient au développement harmonieux de la vie collective, par l'application des règles élémentaires de savoir-vivre. Ils se doivent respect mutuel, ainsi que

vis à vis des salarié·es de l'association. » Les cours menés sur zoom, padlet ou whatsapp, les tutoriels et consignes transmis par courriel ne peuvent être enregistrés et diffusés à des tiers par les adhérent·es. Leur usage est strictement réservé aux cours. Les professeur·es de la Maison populaire doivent signaler auprès de leur référent·e, tout comportement inapproprié ou personne suivant le cours non inscrite en tant qu'adhérent·e de la Maison populaire. »

Article 15 – La consommation de tabac est interdite dans les locaux. Elle est tolérée en plein air sous réserve d'utiliser les cendriers mis à disposition et de ne pas incommoder les personnes présentes.

Article 16 – L'association se réserve le droit d'ester en justice contre tout adhérent ou toute personne extérieure qui aurait gravement entaché son image.

Article 17 – Tout acte de nature à troubler le bon ordre au sein de l'association et de ses actions est interdit. Sont considérés comme tels (liste non exhaustive) : Entrer dans l'association en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants – Introduire des alcools et/ou des stupéfiants – Introduire dans l'association des marchandises destinées à être vendues en dehors des braderies et brocantes organisées par la Maison populaire – Avoir un comportement agressif ou sexiste.

Article 18 – Exclusion de l'adhérent : Tout contrevenant à ce règlement intérieur peut être exclu de l'association sur décision du Bureau, et en cas d'urgence par la direction ou le personnel de permanence avant toute décision définitive du Bureau.

Adopté à l'Assemblée générale du 9 mars 2018,
et adapté à la situation sanitaire en août 2020

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SOUMISE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 25 MARS 2021 À 20 H

Veillez compléter TOUTES LES RUBRIQUES EN CAPITALES et remettre cette fiche au secrétariat **au plus tard le lundi 22 mars à 20 h**, ou candidater directement via [le formulaire en ligne](#)



liste unique / déjà membre du CA en 2020 et renouvelant sa candidature

Secteurs

- arts plastiques
- danse et théâtre
- musique
- corporel et sportif
- langues vivantes / écriture
- multimédia - pop [lab]

Je soussigné(e) nom : Prénom :

Date et lieu de naissance

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Tél travail : Portable :

E-mail : @

Adhérent-e de l'association Maison populaire pour la culture et les loisirs de Montreuil,

Carte n° Pratiquant l'activité :

Pose ma candidature en qualité de membre du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du jeudi 25 mars 2021.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le **mardi 6 avril 2021 à 19 h**.

Fait à Montreuil le 2021

Signature